



ZOHE

Zone de secours Hainaut-Est

Réf : RE.EA.17.005

Appel par voie de recrutement d'un assistant facturation à titre contractuel au grade d'employé d'administration pour constitution d'une réserve de recrutement.

(Echelle barémique : D4/D6)

Le Conseil de la Zone de Secours Hainaut-Est, en séance du 27 octobre 2017 a décidé de constituer une réserve de recrutement de lauréats d'une durée de validité de 2 ans.

DESCRIPTIF DE FONCTION

La Zone de Secours Hainaut-Est souhaite, pour son cadre administratif et logistique (Calog), constituer une réserve de recrutement pour le poste d'assistant facturation à titre contractuel au grade d'employé d'administration (échelle barémique : D4/D6) pour le service des finances.

MISSION :

- Au sein de la zone, le responsable « facturation » a pour mission d'assurer le suivi de la facturation de l'ensemble des activités de la zone.

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

Ses activités au sein de la zone sont essentiellement :

- de suivre la facturation des patients et des autres débiteurs de la zone ;
- de vérifier les coordonnées des patients et autres débiteurs ;
- la saisie informatisée de la facturation ;
- l'analyse des tableaux de bord ;
- la collaboration avec les différents interlocuteurs des centres hospitaliers et/ou de l'opérationnel de la zone.

COMPÉTENCES :

Il doit connaître :

- l'organisation de la zone ;
- la législation inhérente à la facturation en général et le règlement de facturation de la zone en particulier ;
- l'utilisation de l'outil bureautique ;
- les logiciels dédiés à la facturation ;
- les notions de base de la comptabilité.

SAVOIR-ÊTRE :

Il doit être :

- rigoureux et minutieux ;
- méthodique et patient ;
- discret et sociable.

Mais il doit avoir aussi :

- une certaine aisance relationnelle ;
- une grande adaptabilité ;
- une bonne capacité d'écoute ;
- le sens des responsabilités et de l'organisation ;
- une bonne capacité rédactionnelle.

CONDITIONS À REMPLIR À LA DATE DE CLÔTURE DE L'APPEL

- a) être membre d'un Etat faisant partie de l'Espace Economie Européen ou de la Confédération helvétique ;
- b) avoir une connaissance de la langue jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- c) être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction à exercer ;
- d) jouir des droits civils et politiques ;
- e) être en règle vis-à-vis des lois sur la milice ;
- f) être âgé de 18 ans minimum ;



ZOHE

Zone de secours Hainaut-Est

Réf : RE.EA.17.005

g) Pour échelle D4 :

Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ;

OU

Etre titulaire d'un titre de compétence de base délivré par le Consortium de Validation des compétences et correspondant au niveau de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ;

OU

Etre titulaire d'un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon.

Pour échelle D6 :

Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court.

A savoir : Etre en possession du permis de conduire de catégorie B est un atout.

EPREUVES DE SÉLECTION

Réussir devant les membres de la commission de sélection désignés par le Collège, les épreuves d'aptitudes suivantes :

1. une épreuve écrite comprenant 2 parties :

a) 1^{ère} partie : une batterie de tests qui évalue la précision, la gestion des priorités et le sens logique du candidat :

- le candidat doit obtenir au moins 50% des points à l'ensemble des tests sous peine d'être directement éliminé.

b) 2^{ème} partie : des exercices de base relatifs à la comptabilité :

- le candidat doit obtenir au moins 50% des points sous peine d'être directement éliminé.

⇒ Pour réussir, le candidat devra obtenir au moins 60% des points de l'épreuve écrite.

⇒ **En cas d'échec, le candidat ne sera pas admis à l'épreuve orale.**

2. une épreuve orale comprenant :

Une interview permettant d'apprécier la motivation, la maturité et la compétence du candidat en termes d'organisation du travail.

⇒ Pour réussir, le candidat devra obtenir au moins 60 % des points de l'épreuve orale.

Chaque partie de l'ensemble des épreuves orale et écrite sera pondérée de façon équivalente.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SÉLECTION

- le commandant de Zone en qualité de président ou son délégué ;
- le directeur de l'administration et des ressources humaines ou son délégué ;
- le secrétaire de la Zone chargé du secrétariat de la commission ou son délégué ;
- d'un à trois membre(s) choisi(s) pour leur maîtrise de la matière à évaluer.

MODALITÉS D'INTRODUCTION DE VOTRE CANDIDATURE

Votre dossier de candidature doit être composé :

- d'une lettre de motivation datée ;
- d'un curriculum vitae ;
- d'une copie :
 - de votre carte d'identité recto/verso ;
 - de votre (vos) diplôme(s), titre(s) de compétence(s) ou titre(s) de formation correspondant à la condition visée au point g) des conditions à remplir ;
 - d'un extrait de votre casier judiciaire ;
 - d'un certificat de milice s'il y a lieu ;
 - une copie de votre permis de conduire si vous en possédez un.



ZOHE

Zone de secours Hainaut-Est

Réf : RE.EA.17.005

Il doit être envoyé pour le **11 décembre 2017** au plus tard, par courrier postal à l'adresse suivante :

ZONE DE SECOURS HAINAUT-EST
(Réf :RE.EA.17.005)
Rue de la Tombe, 112
6001 MARCINELLE

A savoir :

Toute candidature incomplète, illisible ou qui ne respecte pas les modalités d'introduction des candidatures ne sera pas prise en considération.

Date de parution : 23 novembre 2017

Colonel Daniel DE CLERCQ
Commandant de Zone ff
Zone de Secours Hainaut-Est

Yves BINON
Député-Bourgmestre
Président de Zone
Zone de Secours Hainaut-Est

